



PLAN EVASCO – Gestion des situations exceptionnelles ANNEE SCOLAIRE 2026 – 2027

Chers parents,

Afin d'anticiper au mieux les situations exceptionnelles de neige qui sont susceptibles d'avoir lieu au cours d'une année scolaire, veuillez trouver, ci-dessous, quelques indications que nous vous communiquons. Merci par avance de prendre le temps de les lire et de conserver ce document.

- **Pour savoir si le transport scolaire est assuré ou non en cas d'intempéries graves**, vous pouvez vous renseigner en consultant le site internet du Conseil Départemental de la Vendée, mais également celui de l'école. Vous pouvez également contacter le Chamboulto le matin à partir de 7h15.

- **Dans le cas où il n'y aurait pas de transport scolaire, ni le matin, ni le soir**, le centre et les écoles seront ouverts aux horaires habituels dans la mesure où le personnel et les enseignants auront pu se rendre sur leur lieu de travail. Le centre accueillera les enfants à partir de 7h15 et jusqu'à 8h45 ; et les écoles de 8h45 à 16h45. Les trajets école-centre se feront à pied encadrés par les animatrices du centre.

Cependant, les conditions d'accueil de l'école de La Merlatière ne permettent pas de recevoir convenablement les enfants habituellement scolarisés à Boulogne (pas de lit pour la sieste, hauteur des sanitaires, des tables et des chaises non adaptées, manque de place...). C'est pourquoi nous vous demandons, dans la mesure du possible, de vous organiser pour les conduire à l'école de Boulogne si les conditions le permettent, ou de garder votre enfant à la maison si vous ne pouvez pas l'amener à Boulogne. N'hésitez pas non plus à vous organiser entre parents, que ce soit pour emmener les enfants habitant à La Merlatière vers l'école de Boulogne, ou les enfants habitant à Boulogne vers l'école de La Merlatière.

Dans le cas où votre enfant passe la journée dans l'école où il n'est pas scolarisé habituellement, il pourra exceptionnellement prendre son déjeuner à la cantine de l'école.

- De plus, lors de ces journées exceptionnelles, **nous vous demandons d'informer l'école et le centre de loisirs de la manière dont sera récupéré votre enfant le soir.**

- **Dans le cas où le transport scolaire serait assuré le matin mais que les horaires du ramassage scolaire du soir seraient avancés**, les enfants qui prennent habituellement le car pourraient être transportés vers l'autre école si vous nous en avez donné l'autorisation en début d'année en signant votre accord pour le plan EVASCO ci-dessous. Le centre récupèrera les enfants inscrits à partir de 16h30. Les enfants de Boulogne seront accueillis à l'école de Boulogne jusqu'à 16h30 ; soit ils seront récupérés par leurs parents, soit ils rentreront chez eux à pied si vous avez signé l'autorisation (cf. fiche de renseignements).

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Mathieu GABORIEAU

Malaurie MAINDRON

Mélina TESTE

✂

Autorisation Plan EVASCO

Pour le(s) enfant(s) qui utilise(nt) le transport scolaire :

Je soussigné(e) père, mère, tuteur de ou des enfant(s) désigné(s) ci-dessus :

autorise mon ou mes enfant(s) à prendre le car quand les horaires sont exceptionnellement modifiés par le Département en cas d'intempéries graves.

n'autorise pas mon ou mes enfant(s) à prendre le car quand les horaires sont exceptionnellement modifiés par le Département en cas d'intempéries graves. Dans ce cas, je viendrai chercher mon ou mes enfant(s) à l'école.

A, le

Signatures des deux parents :